

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Métiers du plâtre et de l'isolation

Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation, dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels. Il contribue à l'aménagement intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons, contre-cloisons, doublages, gaines techniques) par la construction d'ouvrages alliant des performances thermiques, acoustiques, anti-effraction, participant à la protection incendie, à la finition et à la décoration.

Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement en fonction des nouvelles réglementations. Notamment dans le cadre de la transition énergétique, elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants.

Les ouvrages à réaliser dans le secteur du plâtre et de l'isolation doivent souvent assurer, au-delà du seul aspect esthétique, des fonctions spécifiques (thermiques, acoustiques, protection incendie, etc.) et dans des conditions particulières (solicitation aux chocs, humidité, grande hauteur sur échafaudage, sur plateforme individuelle roulante (PIR), sur plateforme élévatrice mobile personnelle (PEMP)). Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

De par la nature de ses activités, le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers. Il exerce son activité sur les instructions de sa hiérarchie et en relation avec les autres intervenants dans l'acte de construire. Le titulaire de la spécialité Métiers du plâtre et de l'isolation de CAP exerce ses activités en toute sécurité pour lui et son environnement et trouve son emploi dans toutes les entreprises des secteurs suivants :

- la plâtrerie dite « sèche » : mise en œuvre de plaques de plâtre ou assimilés sur ossatures, de complexes de doublage, de carreaux de plâtre, de cloisons alvéolaires, de carreaux de terre cuite, de carreaux de béton cellulaire, etc., y compris le traitement des joints et des finitions;
- la plâtrerie traditionnelle : mise en œuvre de briques plâtrières, réalisation d'enduit en plâtre traditionnel, allégé, projeté et décoratif ;
- les plafonds modulaires ;
- l'isolation intérieure thermique et acoustique.

Débouchés :

Le plâtrier-plaquiste travaille dans les entreprises artisanales ou dans les grandes entreprises du secteur de l'aménagement et de la finition du bâtiment, sur des chantiers de rénovation ou de construction neuve. Le plâtrier peut se spécialiser et devenir staffeur-ornemaniste pour façonner des éléments décoratifs (rosaces, corniches, gaines d'aération...) ou stucateur pour réaliser des moulures, créer des intérieurs de charme à l'aide de plâtre coloré...

Programme

Grille horaire	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h

Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques–Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

Enseignements professionnels

●**Acquisition d'une méthode de travail pour réaliser un ouvrage:** organiser et préparer son intervention, choisir et vérifier les matériaux et les outils, Préparer l'approvisionnement des matériaux pour son intervention, respecter les étapes de réalisation.

●**Apprentissage d'un savoir-faire :** installer et utiliser un échafaudage, construire un plafond, une cloison de séparation, réaliser un enduit ou un raccord de plâtre, construire des gaines, poser des éléments de renfort divers, traiter des sols, exécuter des chapes sèches...

●**Organisation de la construction:** les différents intervenants, structure de l'entreprise.

●**Communication :** Prendre connaissance des informations liées à son intervention, Communiquer avec son équipe et son responsable, Renseigner et transmettre des documents d'intervention, expression graphique, arts appliqués.

●**Histoire des techniques.**

●**Connaissance des ouvrages :** les différents supports, les types d'ouvrages et leurs fonctions.

●**Connaissance des matériaux et des produits,** isolants, éléments de terre cuite, canaux ou plaques, ossatures métalliques, enduits pelliculaires de ragréage, colles, matériaux préfabriqués à base de plâtre, mortiers...

●**Santé et sécurité au travail.**

●**Contrôle et qualité**

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines

Examen

Enseignement général :

●Français et histoire –géographie –enseignement moral et civique, coeff.3

●Mathématiques- physiques et chimiques, coeff. 2

●Education physique et sportive, coeff. 1

●Langue vivante anglais : coeff. 1

Enseignement professionnel :

●Etude et préparation d'une intervention : coeff. 4

●Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant : coeff.9,(dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement)

●Réalisation de travaux spécifiques : coeff. 2

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BAC PRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

●Autre CAP (en 1 an) dans une spécialité voisine : CAP Staffeur ornemaniste

●Bac pro Aménagement et finition du bâtiment

●Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A études et économie

●Mention complémentaire(MC) Plaquiste Brevet professionnel (BP) Plâtrerie et plaque

Où se former dans les Bouches du Rhône ?

- En lycée privé

Marseille 13^e – LP Jacques Raynaud

- En apprentissage

Arles – Centre de formation du bâtiment d'Arles

Marseille 1^e – CFA de la Bourse du travail

Marseille 11^e – Centre de formation du bâtiment de Marseille

Marseille 13^e – LP Jacques Raynaud

Marseille – Espace BTP Marseille

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale